POISSON

Bulletin municipal n°38 - Janvier 2014





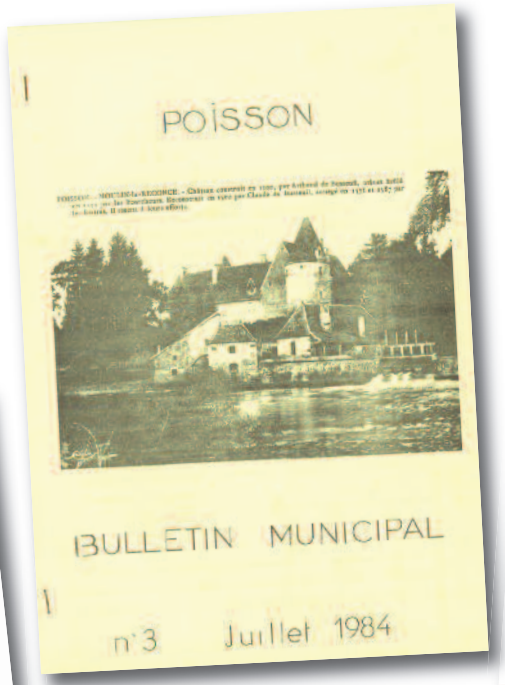
Mars-avril
Des pluies diluviennes sur le charolais

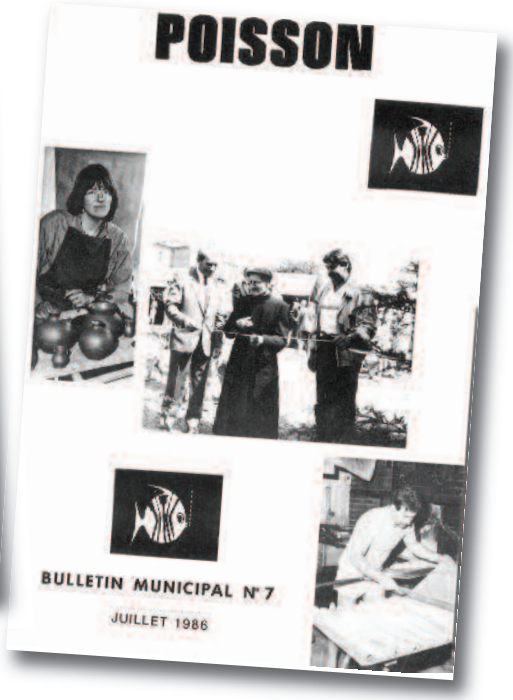


Juillet
Le bulletin municipal fête ses 30 ans



Décembre
Beaucoup de monde pour les illuminations

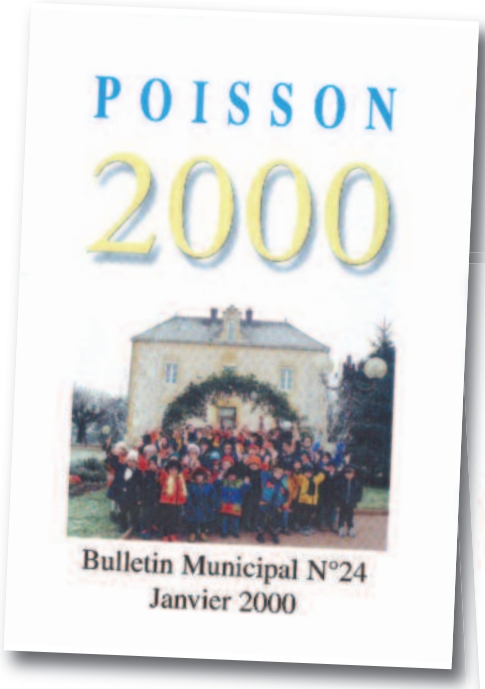




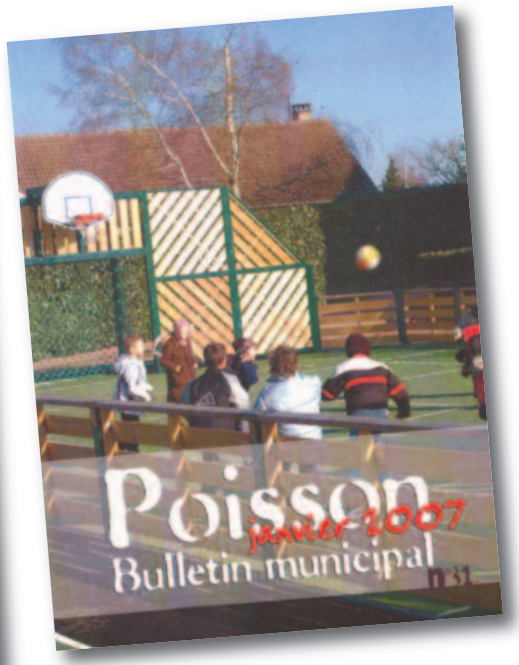


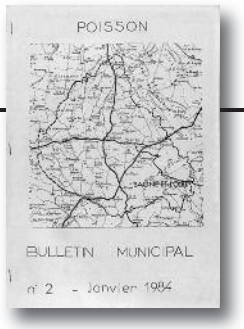
30 ans

De 1983 a nos jours, les personnes qui se sont succédées au sein de la commission information ont poursuivi sans relâche ce minutieux travail de recherche et de rédaction qui vous permet d'être informé régulièrement des travaux de votre conseil municipal. Qu'elles soient ici remerciées !









Chers amis

Une année se termine, une autre va commencer, et c'est ainsi depuis la nuit des temps. Tout est éternel recommencement disent les pessimistes ou les blasés, mais l'on peut aussi considérer, avec un peu plus d'optimisme, qu'un jour nouveau est un jour différent et à fortiori qu'une année nouvelle nous apporte plein de bonnes et de nouvelles choses.
C'est tout ce que je vous souhaite, habitants et amis de notre village, que 2014 soit l'année qui augure une nouvelle ère où la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ne soient pas que des mots inscrits aux frontons de nos édifices publics, mais bien une réalité que nous mettrons tous en pratique dans notre vie de tous les jours.

À Poisson, comme dans les 36 000 communes de France, 2014 sera l'année du renouvellement du conseil municipal et à ce titre, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée durant ces six dernières années pour la gestion de la commune. J'ai pris la décision, si vous m'en donnez à nouveau mandat en mars prochain, de poursuivre cette mission avec une équipe partiellement renouvelée, mais tenant toujours compte d'une égale représentativité de notre population, tant géographique que sociologique. Nous ne sommes encore pas contraints à la parité mais une plus grande féminisation serait, à mon sens, souhaitable.

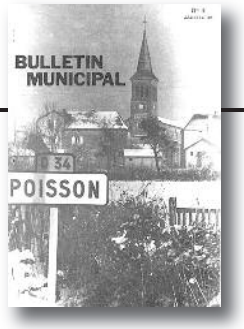
Je remercie les conseillères et conseillers municipaux qui m'ont accompagné dans ce dernier mandat et m'ont apporté leur aide et leur soutien sans faille. Je leur présente mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour la nouvelle année. Et je dis *« bon vent »* à ceux qui souhaitent passer à autre chose après une plus ou moins longue expérience au service de leurs concitoyens. Leur dévouement (sans rien attendre en retour) et leur attachement à leur village étant leur seul moteur. J'espère que leur exemple sera encore suivi dans nos communes afin que la plus ancienne, mais peut-être aussi la plus noble des actions politiques puisse perdurer encore longtemps marquant ainsi notre attachement à la démocratie.

Je tiens aussi à présenter mes vœux à l'ensemble de mes collaboratrices et collaborateurs et à toutes les personnes qui œuvrent au service de la population, professionnels et associatifs, qu'ils soient publiquement remerciés pour leur engagement.
J'ai une pensée particulière pour les sept familles qui ont perdu un être cher et plus spécialement cette année aux parents de Romain Borde, parti prématurément, à qui nous réitérons l'affection de tous les habitants de Poisson. Je souhaite un prompt rétablissement aux personnes malades et une meilleure année 2014 pour ceux qui n'ont pas été trop gâtés par la précédente. À tous, je renouvelle mes vœux de bonheur, de santé et d'espérance.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations marquantes de l'année tant sur le plan municipal qu'associatif ainsi que la suite de l'étude menée par notre collègue Michel Vinauger sur les enseignants de notre village. Vous comprendrez au travers de ces lignes, combien il est difficile parfois de faire plus avec moins, de répondre favorablement à toutes les demandes tout en étant contraint de faire des choix, de se voir imposer de nouvelles compétences sans les moyens de les mettre en œuvre et surtout, en ce qui me concerne, de constater oh combien nos technocrates parisiens ont d'imagination pour nous inonder de normes et de lois, souvent incompatibles entre elles, et qui, il faut le dire, nous **"empoissonnent"** un peu la vie...

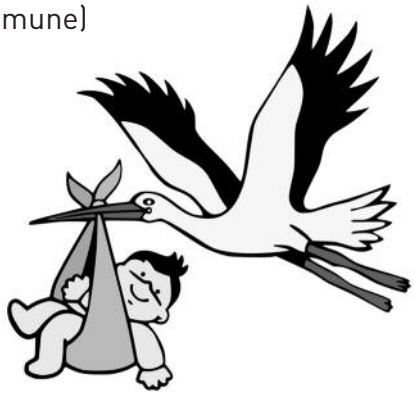
Heureusement, le plaisir, chaque jour renouvelé, d'œuvrer pour le bien et le confort des habitants avec une équipe de conseillères et de conseillers municipaux motivée et des employés sérieux et concernés me conforte dans l'idée qu'être Maire de Poisson est la plus belle fonction qui m'ait été confiée.

Votre Maire
Joël Guyot de Caila



ÉTAT CIVIL 2013

(Listé sur les registres de la commune)



Naissances

Geoffrey DAUVERGNE-MARTEYN, né le 8 février 2013 à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Le Bois Jeune"

Lucas BOULOGNE, né le 8 juillet 2013 à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Le Bourg"

Noelline Thérèse FORET, née le 3 octobre 2013 à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Les Petits Michelets"

Mariages

Marie Mathilde Janique MOTELET et Hervé FLECHE, le 13 juillet 2013

Décès

Eliane Denise Georgette ALEVEQUE, 61 ans,
domiciliée "Les Petits Michelets", décédée le 20 février 2013 à PARAY LE MONIAL

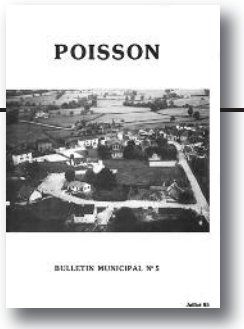
Eric Marie Philibert FARIZY, 79 ans,
domicilié "Le Bourg", décédé le 27 février 2013 à PARAY LE MONIAL

Henri Jean Claudius LARUE, 80 ans,
domicilié "Le Sablon", décédé le 13 août 2013 à PARAY LE MONIAL

Marguerite Marie LESPINASSE Veuve DUCARRE, 80 ans,
domiciliée "Les Loges", décédée le 23 août 2013 à POISSON

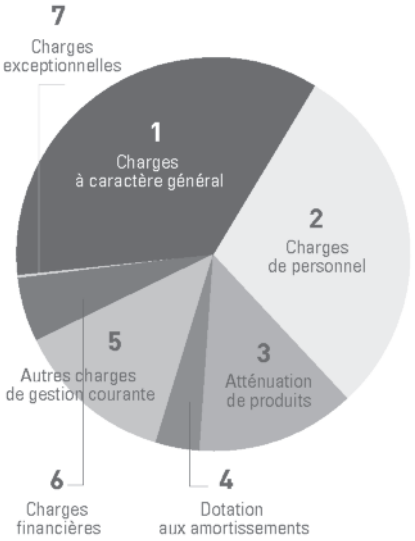
Maryline GUILLEMIN épouse BASSY, 49 ans,
domiciliée "Le Bourg", décédée le 1er décembre 2013 à POISSON

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

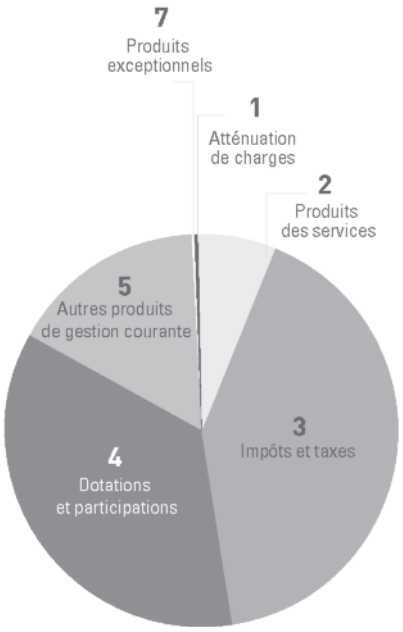


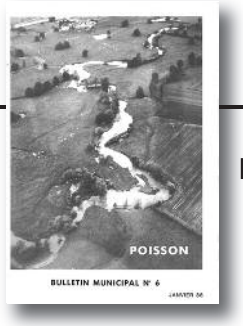
Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2012	%
1 - Charges à caractère général *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	97 810,77 €	35,39 %
2 - Charges de personnel *Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail*	81 361,79 €	29,44 %
3 - Atténuation de produits	35 649,00 €	12,90 %
4 - Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	10 276,84 €	3,72 %
5 - Autres charges de gestion courante *Indemnités des élus et cotisations re-*	36 238,99 €	13,11 %
6 - Charges financières *Intérêts des emprunts*	14 458,36 €	5,23 %
7 - Charges exceptionnelles	583,00 €	0,21 %
Total	276 378,75 €	100,00 %



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2012	%
1 - Atténuation de charges	1 432,47 €	0,42 %
2 - Produits des services *Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	21 906,08 €	6,47 %
3- Impôts et taxes *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	139 779,23 €	41,28 %
4 - Dotations et participations *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région*	120 804,72 €	35,68 %
5 - Autres produits de gestion courante *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	54 139,71 €	15,99 %
6 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
7 - Produits exceptionnels	555,00 €	0,16 %
Total	338 617,21 €	100,00 %

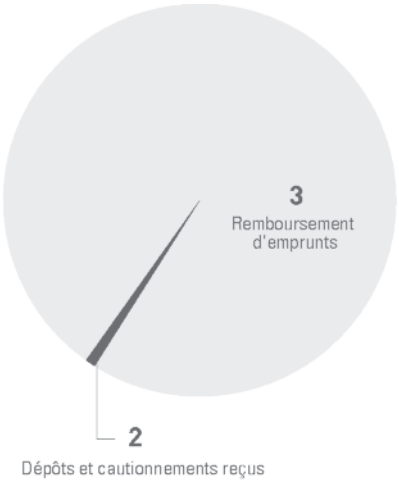




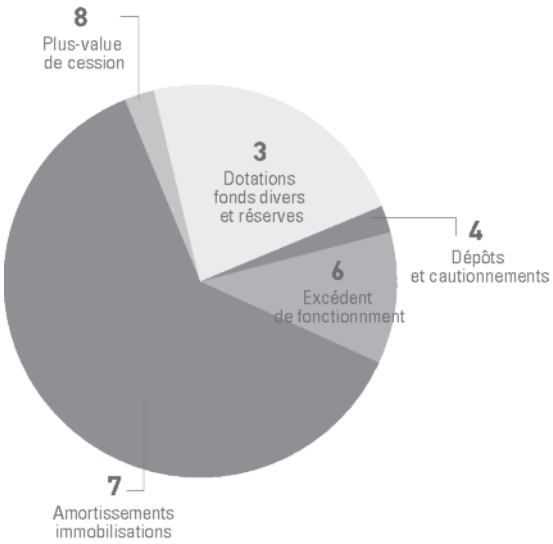
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

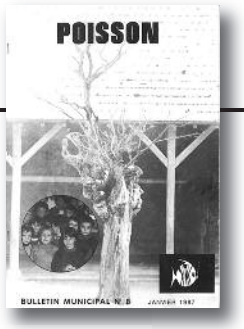
DÉPENSES INVESTISSEMENT	2012	%
1 - Immobilisations en cours Aucun investissement n'a été réalisé sur l'exercice 2012	0,00 €	0,00 %
2 - Dépôts et cautionnements reçus	360,00 €	1,00 %
3 - Remboursement d'emprunts	35 892,11 €	99,00 %
4 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 %
Total	36 252,11 €	100,00 %



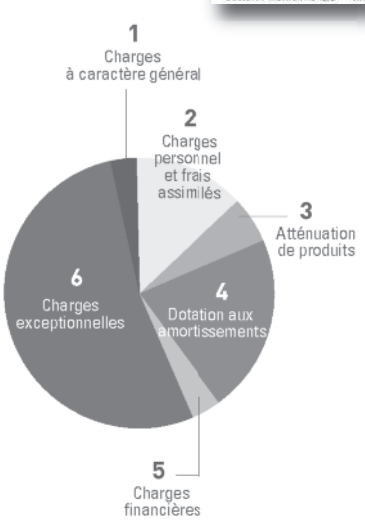
RECETTES INVESTISSEMENT	2012	%
1 - Subventions pour divers travaux	0,00 €	0,00 %
2 - Emprunts	0,00 €	0,00 %
3 - Dotations fonds divers et réserves	3 749,00 €	22,62 %
4 - Dépôts et cautionnements	360,00 €	2,17 %
5 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
6 - Excédent de fonctionnement	1 789,43 €	10,80 %
7 - Amortissements immobilisations	10 276,84 €	62,00 %
8 - Plus-value de cession	400,00 €	2,41 %
Total	16 575,27 €	100,00 %



BUDGET D'ASSAINISSEMENT



DÉPENSES D'EXPLOITATION	Réalisations 2012	%
1 - Charges à caractère général	617,40 €	3,27 %
2 - Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	13,26 %
3 - Atténuation de produits	1 051,00 €	5,57 %
4 - Dotation aux amortissements	4 004,00 €	21,24 %
5 - Charges financières	680,35 €	3,61 %
6 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	53,05 %
Total	18 852,75 €	100,00 %



RECETTES D'EXPLOITATION	2012	%
1 - Produits gestion courante (redev. Asst.)	11 701,52 €	84,89 %
2 - Atténuation des charges	0,00 €	0,00 %
3 - Opération d'ordre (amort. subv. d'équipt)	2 083,14 €	15,11 %
Total	13 784,66 €	100,00 %

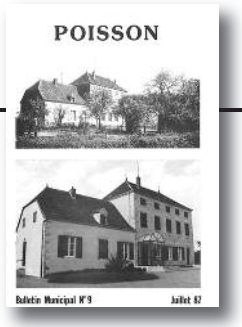


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2012	%
1 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
2 - Opérations d'ordre	2 083,14 €	40,95 %
3 - Emprunts, dettes assimilées	3 003,45 €	59,05 %
Total	5 086,59 €	100,00 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2012	%
1 - Dotation, fonds divers, réserves	0,00 €	0,00 %
2 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
3 - Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00 %
Total	4 004,00 €	100,00 %





RÉALISATIONS 2013

BÂTIMENTS

Bâtiments de la mairie :

- Locaux publics : Enfin, après 24 années passées dans cet ancien presbytère transformé en mairie en 1989, le secrétariat et la salle du conseil municipal ont fait l'objet d'une sérieuse et nécessaire toilette. Les travaux ont consisté en l'isolation des murs par doublage intérieur, réfection des plafonds, électricité, peinture et aménagement de placards supplémentaires pour le stockage des archives. J'en profite pour remercier les artisans du bon travail accompli, les conseillers pour leur aide à la réfection des meubles, au déménagement et au réaménagement des locaux, sans oublier Marie-Claude, notre secrétaire qui a dû s'adapter pendant le chantier. Coût total : 22 771 € HT subventionnés à hauteur de 70 %.

- Logement 1er étage **:** Une couche d'isolant de 25 cm a été insufflée dans les combles et les vitrages de fenêtres de toit VELUX ont été remplacés pour une amélioration thermique.
Les employés municipaux ont procédé à la réfection de nombreuses peintures de volets, fenêtres dans divers bâtiments.

ENVIRONNEMENT

Au cours de cette année 2013 peu de changements ont été apportés au fleurissement de notre village. En raison des conditions climatiques, nous avons effectué nos plantations avec plus de 15 jours de retard par rapport aux années précédentes. Notre fournisseur local et habituel Thomas CARTET de l'Entreprise SOLEYMIEUX nous a remis de très beaux plants, ce qui nous a permis de récupérer assez vite le retard de la mise en terre. Depuis 2011, la Commission Départementale visite la commune tous les 2 ans seulement (au lieu de chaque année auparavant). Elle est venue le 22 juillet. Une fois encore nous avons été complimentés sur le fleurissement et l'aménagement de la place entre l'église et la salle communale qui sont tout à fait adaptés à la taille de notre commune. Félicitations également pour l'harmonie des maisons de notre village. Sans faire d'excès de confiance, nous devrions conserver notre fleur nationale.

Merci à tous ceux qui aident et contribuent à l'embellissement mais aussi à faire connaître POISSON.

CIMETIÈRE - RAPPEL

La procédure de reprise de concessions perpétuelles (concessions payées par les familles) engagée en 2010 est définitivement terminée. Les monuments seront ôtés dès que le temps le permettra.
Tarif des concessions au cimetière de Poisson

CONCESSIONS	TARIF
Concession cinquantenaire de 2,5 m²	**100,00 € le m²**
Concession trentenaire de 2,5 m²	**60,00 € le m²**
Concession au columbarium (case)	**600,00 € pour 20 ans**
Concession "cavurnes" + tombale fournie	**1 200,00 € (cavurne) 80 € (conc. pour 20 ans)**
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	**Gratuit**

VOIRIE

Comme chaque année voici un petit bilan de la commission voirie. Je commencerai tout d'abord par remercier ses membres qui prennent sur leur temps pour venir proposer au conseil municipal les différents travaux et actions à prévoir. En 2013 une somme de 40.000 € TTC a été allouée à POISSON sur les crédits communautaires. Nous avons réalisé :

* un enduit monocouche sur les VC n° 23 de la Brosse Deraingue et n° 29 du Champ Bouron (maison Basset)

* des renforcements sur les VC n° 12 de l'Etang, n° 25 des Nicolins aux Bâtonniers, n° 3 de Sermaize et n° 4 du Pâquier Colas.

Une couche d'enrobé a été appliquée sur l'Allée des Châteaux. La réception de ce chantier a permis de constater que ces travaux n'ont pas été exécutés dans les règles de l'art. Ils seront refaits en 2014 aux frais de l'entreprise.

Le budget communal a consacré également des crédits pour d'autres travaux :



* l'installation des ralentisseurs pour une somme de 18 058 € HT subventionnés à hauteur de 70 %.

* le nettoyage des fossés et le reprofilage des accotements ont été réalisés par l'Entreprise Jean-Claude BASSET sur la VC n° 22 de Montrafond, par l'Entreprise Christophe BOULOGNE sur la VC n° 14 des Bâtonniers. Quant à ceux de la VC n° 5 des Loges, ils ont été exécutés par Gérald CARRE pour le compte de la CUMA l'ARCONCE. Coût total : 5 000 € environ.

* le grès est livré par les ETS SIVIGNON de VENDENESSE LES CHAROLLES. Les employés communaux, colmatent avec vigilance les "nids de poule" afin de rendre les chemins plus carrossables mais... pas de trop ! car la vitesse est totalement déconseillée pour l'efficacité de ces travaux sur ces voies.

Les fortes pluies et orages de cette année 2013 ont dégradé nos chemins. Nous avons dû acheter 304 tonnes de grès pour un montant de 4 750 € TTC. Souhaitons que cet hiver soit clément afin que nos chemins souffrent le moins possible. Verdict au printemps ! La commission se réunira une fois au cours de l'hiver. De nouveaux membres décideront du choix des travaux 2014 après les élections municipales.

Matériel : La commune a investi dans l'achat d'une remorque benne DESMARET de 4,5 Tonnes aux Ets AGRO Service 2000 pour une somme de 5 597,28 € TTC. L'ancien matériel a été vendu à M. JOLIVET de POISSON.

En raison d'un non-renouvellement de contrat-aidé par la ville de CHAROLLES, l'ESPAC nous a demandé de réaliser l'entretien du stade au Grand Bois en échange de la suppression de la subvention annuelle qui était versée à l'ASP, association aujourd'hui dissoute. Le Conseil Municipal a accepté cette proposition. Le micro-tracteur a été remis gratuitement à la commune. L'avenir de notre stade est en question. Seulement quelques vétérans traînent encore les crampons le vendredi soir.

La commune procèdera à la vente de la bétonnière, les employés préférant utiliser celle plus pratique de la CUMA, organisme auprès duquel nous possédons des parts, Toute personne intéressée par cette acquisition est invitée à se faire connaître en mairie.

Aucun investissement n'est prévu pour 2014 hormis l'acquisition d'un jeu de pneus arrière pour le tracteur. Espérons que notre parc à matériel ne nous créera pas trop de frais imprévus.

PRÉVISIONS 2014

BÂTIMENTS

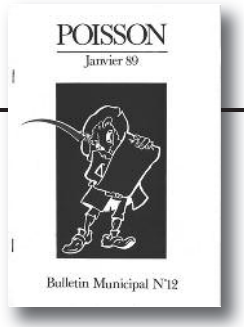
Local associatif : La commission propose de déposer une demande de subvention pour l'aménagement d'un local plus particulièrement destiné au Comité des Fêtes pour le stockage du matériel, celui existant devenant trop exigüe.

Chauffage des bâtiments communaux : Une étude de faisabilité sera mise en route pour un projet d'installation d'une chaufferie communale par plaquette bois. La compétitivité de nos chaudières régresse tandis que le coût de l'énergie fuel s'envole.

FINANCES

Le gel des investissements en 2012, l'effort fiscal de 2011, l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'État) et la stagnation des charges de fonctionnement ont généré un effet immédiat sur le fonds de roulement qui est en hausse et proche de la moyenne départementale et nationale. Celui-ci reste modéré. Il faut le consolider, ce qui nous permettra de faire face, en partie, à de nécessaires et futurs investissements (chauffage des bâtiments communaux par exemple). Ce projet a pour but de diminuer les charges de fonctionnement. Toutefois elles risquent d'augmenter en raison de la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée de septembre prochain. Néanmoins, la situation financière de la commune s'est améliorée depuis 2011.

Gérard CHENAUD, Jean-Pierre LABARGE, Jean-Paul BRIVET, Michelle BONNOT, responsables des Commissions, ainsi que leurs membres, vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année 2014.



INSEE

POISSON fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial depuis 1997.

- **Superficie :** 3548 ha dont 720 ha de bois
- **Altitude :** de 366 m à Busseuil, 290 m à la Mairie et 250 m à Moulin l'Arconce
- **Latitude :** 46.3849060 / **Longitude :** 4.1280480
- **Population :** 625 habitants au 01/01/2014
- **Nombre d'habitations :** 276 dont 14 résidences secondaires
- **Nombre d'exploitations agricoles :** 17

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : *Ebtisam et Christian COGNARD*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *Myriam et Pascal CHALAMET*
- Saveurs de Saison : *Chantal et Daniel PAQUERIAUD*

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : *Mmes C. BRIVET, C. JUNIER, D. PLURIEL*

Artisans

- Agence de publicité N.G.A. : *M. GUYOT de CAILA*
- Charpente SARL : *J-P. LABARGE*
- Antiquités Brocantes : *G. MARTIN - JEANDEAUX*
- Entreprise de TP, terrassement : *J-Cl. BASSET, Ch. BOULOGNE*
- Exploit. forestière, paysagiste : *M. BLANCHON, E. LEVITE, D. COGNARD*
- Horticulture : *Ets SOLEYMIEUX*
- Maçonnerie : *J. GUERZEDER*
- Maintenance Industrielle : *Ch. PORNIN*
- Mécanique agricole et location matériel : *M. BACCAUD*
- Menuiserie : *J-F. POLETTE - X. FORET*
- Poterie : *«Ch'tite Sé», C. WALTERS*
- Tapissier matelassier : *T. LAFOND*

Services

- Chambres d'hôtes - Gîtes : *M. et P. MATHIEU, R. et J-P BOUCHOT; Château de Martigny*
- «Cocooning» : *Françoise CHAMARAUD*
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- «Lulu Chasseur de guêpes» : *J-Cl. PARIZE*
- Secrétariat et traduction : *R. ALLOIN*
- Assistantes maternelles : *liste en mairie*

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

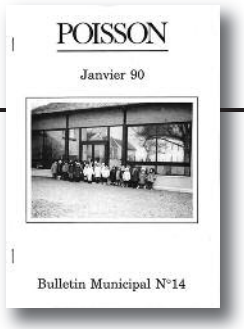
- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : Football, tennis
- Place aménagée avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SIRES (Service Immobilier Rural et Social de Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des fêtes	Mathieu GUYOT de CAILA	Busseuil - POISSON
Association éducative	Jean-Claude BASSET	Les Ferrières - POISSON
Comité gestion restaurant scolaire	Nadine GIRARD	Busseuil - POISSON
Association sportive (ESPAC)	Michel JONDET	1 rue Gal Leclerc - CHAROLLES
Amicale pour le don de sang bénévole	Roland COGNARD	La Bruyère - POISSON
Club du 3e âge	Yvette MÉLINE	Le Pâquier Ravollet - POISSON
Perche brionnaise (3 communes)	Georges MAMESSIER	Le Bourg - ST DIDIER EN BRIONNAIS
Société de chasse communale	Jean Paul BRIVET	Bornat - POISSON
Comité de protection de l'environnement	Patrick DUCZMAN	Sermaize du Haut - POISSON
Association intercommunale de musique	Joël GUYOT de CAILA	Les Loges - POISSON



RECENSEMENT de la population 2014

Cette année vous allez être recensé(e).
Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement etc...).

C'est pourquoi votre participation est essentielle.
Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite de : **Mme Jocelyne Murard,**
nommée agent recenseur pour la commune de Poisson.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme Jocelyne MURARD
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement **2014.**

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Poisson, le 18/12/2013

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

J. Geyssat de CAHA

Mairie de Poisson (Haute-Marne)

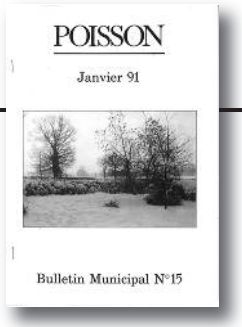
Elle sera munie de la carte officielle reproduite ci-dessus, qu'elle doit vous présenter. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Nous vous remercions de votre participation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site

www.le-recensement-et-moi.fr



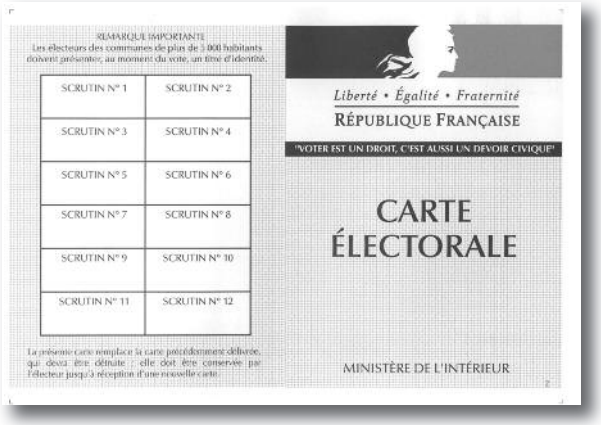
23 ET 30 MARS 2014 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Commune de moins de 1 000 habitants

CE QUI NE CHANGE PAS

Le mode de scrutin : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le Maire et les adjoints.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. **Le panachage est autorisé** c'est-à-dire qu'il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote, les suffrages seront dans tous les cas comptés individuellement.



CE QUI CHANGE

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La déclaration de candidature est obligatoire.

* La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.
* Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Quelque soit la taille de la commune, lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter **une pièce d'identité pour pouvoir voter**. Auparavant, cette disposition n'était applicable que dans les communes de 3 500 habitants et plus.

À l'issue de l'élection du Maire et des adjoints, **seront d'office désignés conseillers communautaires le Maire et son 1er adjoint**.
Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), soit, pour Poisson, la communauté de communes de Paray le Monial.

LE VOTE PAR PROCURATION, SEULE ALTERNATIVE À UN QUELCONQUE EMPÊCHEMENT

Si vous êtes absent ou indisponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir **une procuration à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail** pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. ***Attention : chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.***

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR POUVOIR VOTER :

- **Être français ou ressortissant de l'Union Européenne âgé de 18 ans au moment du scrutin.**
- **Être inscrit sur la liste électorale de la commune**
- **Présenter une pièce d'identité**

Source : www.intérieur.gouv.fr



L'école de Poisson compte 48 élèves (8 PS, 2 MS, 2GS, 5 CP, 9 CE1, 12 CE2, 4 CM1, 6 CM2) répartis en trois classes. Mme Klein a en charge la classe de maternelle aidée de Mme Julien, ATSEM. Mme Bourgeon, qui s'occupe des CP/CE1 est en congé maternité (jusqu'en janvier 2014). Elle est remplacée par Mr Million-Brodaz. Mme Ducerf enseigne aux CE2, CM1, CM2. Elle est remplacée par Mme Schlumberger chaque lundi.

BILAN PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013 :

Fête de l'école : La fête de l'école a eu lieu le samedi 29 juin 2013. Les élèves se sont beaucoup investis et ont présenté un spectacle très réussi, intitulé : *"Le voyage dans le temps"*. Malgré les caprices de la météo, la kermesse ainsi que les repas, ont été vivement appréciés par tous. Le restaurant scolaire et l'AEP sont remerciés pour le bon déroulement de la fête ainsi que tous les parents d'élèves qui ont donné de leur temps.

Voyage scolaire : Les élèves de cycle 3 sont partis en classe découverte les 13, 14 et 15 mars à Bully (Loire). Ils ont passé un séjour très enrichissant sur le moyen-âge. Le 10 juin, les élèves de CP/CE1 se sont rendus à Saint-Rémy afin de vivre une expérience unique : être un élève d'autrefois... avec tenue de rigueur, écriture à la plume et discipline... Quant aux élèves de maternelle, ils sont allés visiter la maison du blé à Verdun-sur-le-Doubs et ont mis la main à la pâte pour fabriquer des petits pains originaux. Cette journée a été appréciée par tous malgré une météo déplorable !

LES PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014 :

Semaine du goût : Jeudi 7 octobre, deux animatrices de la maison du Charollais sont venues à l'école afin de faire goûter différentes saveurs aux élèves de maternelle. Les élèves ont réfléchi sur l'utilité des 5 sens et ont accepté (pour la plupart) de goûter des aliments inconnus.

Lutte / jeux d'opposition : les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2 bénéficient chacune de 10 séances de lutte avec un intervenant agréé : Salah Yacoubi.

Séquence de vélo : cette année, Mme Ducerf avec l'aide de Mr Pailharey (conseiller pédagogique en EPS), proposera des séances de vélo à ses élèves dans l'enceinte de l'école. Puis une sortie sera organisée (si le temps le permet) au printemps.

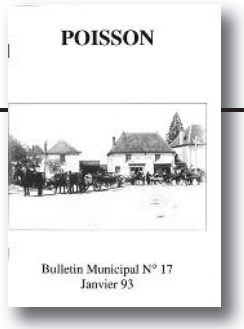
Bibliothèque : les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque communale afin d'y emprunter des livres.

Marché de Noël : à l'occasion des illuminations de POISSON du 8 décembre, les enfants de l'école ont confectionné des petits objets qui ont été mis en vente au profit de la coopérative scolaire pour aider à financer les sorties et autres animations.

Repas de Noël : il est offert par le restaurant scolaire à tous les enfants de l'école et aux membres de l'équipe éducative. Il s'est déroulé le vendredi 20 décembre 2013. Les élèves se sont régalés comme à l'accoutumée ! Merci à Christiane Bodet et aux parents d'élèves pour l'organisation du repas !
Après le repas, le Père Noël de l'AEP est venu rendre visite aux enfants dans la salle des fêtes pour apporter un sachet de friandises à chacun et des cadeaux pour la classe de CP/CE1.

Piscine : Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficient de 10 séances à la piscine municipale de Paray le Monial encadrées par les enseignantes et les maîtres-nageurs.

Fête de l'école : elle aura lieu le samedi 28 juin 2014.



ÉCOLE DE POISSON



Sortie au cinéma : La dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves de toute l'école se sont rendus au cinéma de Charolles. Les élèves de primaire ont vu « Sur le chemin de l'école «, film qui les a fait réfléchir sur les conditions de scolarité dans d'autres pays... , et les élèves de maternelle ont visionné 4 courts métrages intitulés *"L'histoire du petit Paolo"* .

Goûter de fin d'année : il sera offert par la coopérative scolaire en présence des élèves, des enseignantes et du personnel de l'école le vendredi 4 Juillet 2014.

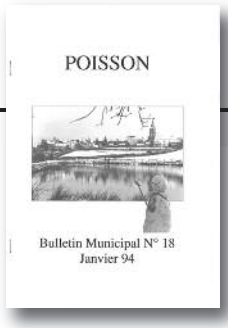
Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'aide de nombreuses bonnes volontés que nous pouvons remercier : la municipalité, les membres de l'AEP, le Comité de gestion du restaurant scolaire, le personnel de l'école, les enseignants, les parents de la bibliothèque, les membres du Comité des fêtes et les membres du club des Aînés, tous bien sûr bénévoles.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants et l'équipe enseignante ont pu apprécier les repas de notre cantinière, Christiane Bodet.
Environ **5700 repas de qualité** ont été concoctés par ses soins. Tout est mis en œuvre pour offrir le meilleur à nos enfants. Chaque jour, les repas sont préparés sur place avec des produits frais et de saison pour garantir un menu équilibré et non des repas « plateau ».
L'équipe de la cantine composée actuellement de 9 membres, vous propose différents rendez-vous à ne pas manquer !!! : le concours de manille, la soirée beaujolais pot-au-feu, la bourse aux jouets, la soirée des parents, la fête scolaire.

Tous les bénéfices de ces manifestations nous permettent de maintenir un prix de repas raisonnable fixé à la rentrée 2013 à 3,50€.
Nous remercions tous les parents d'élèves et bénévoles qui ont participé aux différents évènements afin de pérenniser notre association.
Cette année encore le restaurant scolaire était heureux d'offrir le repas de Noël à tous les enfants de l'école, l'équipe enseignante, Monsieur le Maire, les employés municipaux ainsi que les intervenants extérieurs.
Nous vous souhaitons à tous, nos meilleurs vœux de bonheur pour 2014.

Nadine GIRARD, *La Présidente*



Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale de votre village, située au premier étage de la salle communale, vous accueille et vous propose un choix important de livres (romans, documentaires, BD, revues...) pour tous les âges et pour tous les goûts. L'inscription est obligatoire. Le prêt est gratuit.
Nous travaillons en liaison avec la bibliothèque départementale de Mâcon. Trois fois dans l'année, nous renouvelons le dépôt de 600 livres qui est mis à notre disposition. Viennent s'y ajouter 2 000 livres appartenant à la bibliothèque municipale.
Sur simple demande, nous nous efforçons de rechercher les ouvrages que vous désirez dans n'importe quel domaine.

Animatrices

Henriette NEVERS : bénévole
Jocelyne MURARD : bénévole diplômée
Cécile FURTIN : employée communale
Jocelyne COUTURIER : bénévole
Yvette MELINE : bénévole assurant le relais avec le club des aînés.

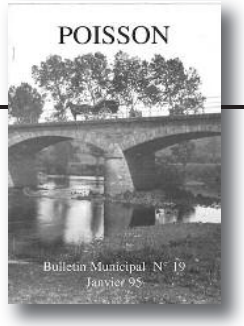
L'équipe d'animation vous souhaite une très bonne année 2014 !

Merci aux personnes qui effectuent des dons d'ouvrages à la bibliothèque.

Horaires

Mardi **11 h-12 h**
Mercredi **10 h 30-12 h**
Samedi **10 h-12 h**
Club des Aînés 2e jeudi du mois **13 h 30-14 h**
Dans la semaine les heures sont réservées à l'école

Tél. 03 85 81 56 07
09 61 33 63 12
bibliotheque.poisson@g.mail.com



LISTE DES OUVRAGES ACHETÉS EN 2012

Romans Adultes

L'amant de Patagonie
AUTISSIER Isabelle

Les doigts bleus de la pluie
ANGLADE Jean

Confession d'une sage-femme
CHAMBERLAIN Diane

Le forgeron de La Jonvelle
DODANE Michel

La sirène
LACKBERG Camilla

Les saisons et les jours
MILLER Caroline

Les bâteliers du Rhône
BOURBON Françoise

Le mal d'aimer
CAMPBELL Drusilla

Si tu existes ailleurs
COHEN Thierry

14
ECHENOZ Jean

Le péché des anges
LINK Charlotte

Un bon musulman
ANAM Tahima

Tombée du ciel
KOEPCKE Julianna

3 jours au Népal
BLANC Jean-David

Patients
GRAND CORPS MALADE

Les sandales blanches
BELLARIBI Malika

La veuve blanche
CASTELLI Michèle

Romans Jeunes

Zélie et les Gazzi
ALBERT Adrien

Personne ne bouge
ADAM Olivier

Princesses du monde
GOYER Katell

Le phare de l'oubli
GRÉGOIRE Fabian

Drôle de zanimaux
JACQUE Isabelle

Le plus malin
RAMOS Mario

Nelson et Mandela
SCHULZ Hermann

Sauve Souris
ATAKPAMA Gnimbewa

La fiancée du fantôme
FERDJOUK Malika

Victor et la petite souris
GUIDICELLI Marie-Nuage

Un secret à la fenêtre
HUIDOBRO Nonna

George le dragon
PENNART Geoffroy de

Marilyn rouge
RASCAL

Ferdinand
et ses micropouvoirs
VILLOVITCH Héléna

Docs Jeunes

Espèces en danger
Voir les animaux

Personnages du 20e siècle
Voir l'histoire

Voyage dans le système solaire
voir les siences

Les milieux extrêmes
Les pompiers racontés aux enfants







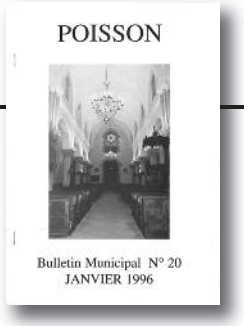












Notre terrain d'activité s'étend sur les Communes de Hautefond, L'Hôpital le Mercier, Nochize, Paray le Monial, Poisson, Saint Léger Les Paray, Saint Yan, Varennes Saint Germain, Versaugues, Vitry en Charollais et Volesvres.

Pour améliorer notre rôle de service de proximité, auprès des communes éloignées de Saint Yan, nous préparons l'ouverture d'une permanence à Paray le Monial.
Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place.
Ceux-ci ont en charge les relations avec les bénéficiaires et certaines tâches administratives en complément de l'activité de la salariée administrative.

Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces tâches, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

L'ADMR EST À VOTRE SERVICE :

> Pour la vie quotidienne :
- ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas.
- aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades
- transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

> La garde d'enfant à domicile permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE...).

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

> Téléassistance : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, Mutuelle).
En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux appareils peuvent vous être proposés.
Pour tous renseignements, appelez au bureau.

RÉALISATIONS LOCALES : la vente des fleurs, le déjeuner dansant, la soirée pot au feu/beaujolais nouveau contribuent au bon fonctionnement de l'Association.

Nous remercions tous ceux qui participent à ces manifestations

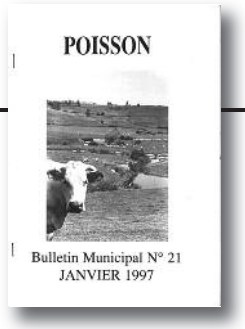
Le Bureau de l'ADMR

Correspondants ADMR sur la commune :

Mme BONIN Jacqueline : 03 85 81 13 46

Mme DAUVERGNE Liliane : 03 85 25 03 66

ADMR
la référence du service à la personne



RÉSEAU DE SANTÉ



Créé en 1997, le Réseau Gérontologique du Pays Charolais, association Loi 1901, labellisé Centre Local d'Information, de Coordination (CLIC) de Niveau III et reconnu guichet unique, élargit ses missions à partir du 1er janvier 2014 et devient le Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais.

POUR QUI ?

- Vous rencontrez des difficultés pour accomplir des actes de la vie courante et vous devez bénéficier d'un suivi médical.
- Vous souffrez d'une pathologie grave, aiguë ou chronique, quel que soit votre âge, votre handicap ou le stade de la maladie.
- Vous avez des difficultés familiales, psychologiques et sociales, qui compliquent votre situation médicale.
- Vous êtes un acteur du maintien à domicile (professionnels de santé libéraux, SSIAD, professionnels médico-sociaux, services d'aides à domicile) confronté à des situations complexes.

POUR QUOI ?

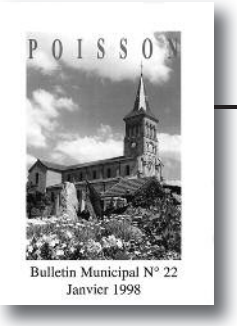
- Soutenir les usagers et leurs proches afin de garantir un maintien à domicile et d'informer sur les démarches administratives pour une entrée en établissement,
- Conseiller sur les aides possibles (humaines, techniques, financières)
- Limiter le recours à l'hospitalisation d'urgence en cas de difficultés familiales ou sociales.
- Favoriser une bonne articulation ville-hôpital.

NOTRE ÉQUIPE

- Évalue des besoins au domicile,
- Planifie les interventions adaptées à la situation.
- Coordonne le passage des professionnels au domicile en lien avec le médecin traitant.
- Aide, rassure, soulage les usagers et leurs proches.

Un premier contact téléphonique nous permet d'évaluer vos difficultés.

N'hésitez pas à nous contacter :
Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais 6 rue du Prieuré - 71120 CHAROLLES
Tél : 03 85 24 32 64 / Fax : 03 85 24 30 20 / mail : contact@rgpc71.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h / www.reseau-du-pays-charolais.com



- Le 2e jeudi après-midi de chaque mois, où se dirigent-ils, ceux de nos Aînés arrivés sur le parking face à l'école ?
- Dans la salle des fêtes prêtée par la municipalité (que nous remercions).
Après des échanges de nouvelles, assis autour des tables, ils pratiquent manille, parfois belote ou tarot, rummikub ou quelquefois scrabble... tout en discutant à bâtons rompus. Des souvenirs s'égrènent. La mémoire travaille. Des gourmandises, des boissons permettent d'attendre le moment du goûter qui sonne la fin de ces précieuses heures de partage et d'amitié.

La fête des anniversaires a mis à l'honneur deux nonagénaires, quatre octogénaires, dont deux hélas disparus depuis, et deux couples pour leurs noces d'orchidée.

En juin une visite du musée des attelages à Marcigny, un repas suivi de jeux au restaurant du pont de Bonnant ont permis à trente-cinq d'entre nous de s'évader quelques heures.
En octobre une journée découvertes en direction de Lyon a donné l'occasion à vingt-cinq adhérents accompagnés d'amis, d'admirer notamment un très grand nombre d'anciens véhicules à Rochetaillée et de découvrir le remarquable savoir-faire des Canuts.

Des manifestations organisées avec d'autres clubs ont enchanté nos participants : à Paray le Monial, un concours de pétanque avec visite du patrimoine de la ville en mai, une journée pique-nique à l'hippodrome en juin, une autre journée hippique en octobre, et un voyage en Alsace en septembre.

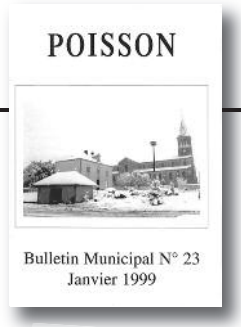
Les concours de manille en février et août avec respectivement 94 et 132 doublettes ont apporté une aide financière appréciable pour nos activités.

Dépassant encore le seuil de 70 adhérents, cette année nous avons enregistré deux nouvelles inscriptions, mais déplorons malheureusement les décès rapides de quatre membres fidèles aux réunions.

Au conseil d'administration sont entrés Marcel Paqueriaud et Roland Cognard. Au bureau, suite au souhait de Claude Auduc de se retirer de la présidence, Yvette Méline lui succède tandis qu' Yvette Dumont seconde le secrétaire Roman Lakomy. Nous adressons encore un grand merci au Président d'honneur Claude Auduc pour son dévouement et sa grande disponibilité pendant onze ans au sein du club et maintenant encore pour son aide et ses conseils éclairés.
Que 2014 soit une année heureuse pour chacune et chacun d'entre vous !



COMITÉ DES FÊTES





Illuminations du village

Le 8 décembre dernier fut encore l'occasion pour tous les membres du comité des fêtes de se réjouir de l'enthousiasme témoigné par les habitants de la commune lors de cette soirée d'illuminations. Une vraie réussite qui encourage pour la suite et fait oublier les nombreuses heures de préparation. Un grand merci à tous les participants venus renforcer l'équipe et à Ebtisam et Christian Cognard qui, depuis 15 ans, nous apportent leur sincère participation très appréciée par tous.

Le bilan des différentes manifestations (soirée jeux, marche de l'omelette, fête du village) organisées cette année est positif. Je vous invite à venir à notre prochaine assemblée générale afin de connaître plus en détail nos activités annuelles. Nous avions espéré une météo plus clémente pour la fête du village. Nous avons été entendus jusqu'à... 23h30... !!! Osons croire à une nuit sans pluie l'année prochaine.

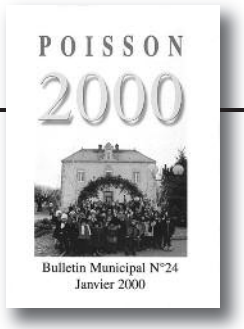
Intervillage

2013 : Poisson Champion ! À l'initiative de 3 communes (St-Vincent-Bragny, Volesvres et Poisson), l'intervillage est ressuscité. C'est donc en juin que nous nous sommes affrontés sous un soleil de plomb. Au terme d'un après-midi de dure lutte, nous avons brillamment remporté la victoire.

Nous remettrons donc notre trophée en jeu le 15 juin prochain sur le terrain de Volesvres. Toutes les personnes seront les bienvenues pour cette prochaine édition, n'hésitez pas !
Bonne année 2014 à tous.

Membres : Emilie Bonnot, Mathilde Aupècle, Henriette Nevers, Nicole Jacquet, Noël Brivet, Sebastien Nesme, Xavier Foret, Bernard Fuyet, Franck Pellenard, Sylvie Bonnardot, Pierre-Emmanuel Paqueriaud, Laurent Bouiller, Michel Bourgeon, Jacky Guerzeder, Mathieu Guyot de Caila.

Mathieu GUYOT de CAILA, *Président*



Nous avons effectué trois collectes de sang :
- le 28 décembre 2012 (28 prélèvements)
- le 5 mars 2013 (24 prélèvements)
- le 29 juillet 2013 (31 prélèvements)

soit un total de 83 donneurs. Pour mémoire, retenons le chiffre de 107 dons en 2012 !... L'arrêt du prélèvement de plasma peut en partie expliquer cette baisse constatée depuis 2 ans. **Attention ! danger pour notre collecte !** Notre petite commune se maintient tout de même mais, déplacer toute une équipe médicale du centre EFS de CHALON SUR SAONE pour une vingtaine de dons, ce n'est pas assez. Il nous faut au moins 35 à 40 dons pour être recevables et rentables.

Nous vous sollicitons donc à nouveau pour cette année. Des panneaux d'affichage "DON DE SANG " sur la commune vous avertissent. Mobilisez-vous ! Faites-le savoir autour de vous ! Les nouveaux donneurs sont attendus avec joie.

Vous donnez votre sang :
vous sauvez des VIES

Merci d'avance de votre participation.

NOS MANIFESTATIONS

Décembre 2012 : Distribution de 56 colis aux Anciens de plus de 75 ans de notre commune.
Février 2013 : Veillée jeux avec le Comité des Fêtes
Avril 2013 : Notre loto qui a connu peu d'affluence ! sans doute en raison du premier dimanche de beau temps.
Le résultat de notre tombola a été très satisfaisant, heureusement ! Merci encore à tous les participants.
L'assemblée générale du 14 septembre 2013 a été l'occasion de faire les comptes (40 amicalistes à ce jour) et surtout de nous souvenir des bons moments passés avec nos deux piliers de l'amicale, membres que nous avons perdus cette année : Marguerite Ducarre et Henri Larue. Nous leur adressons une grande flamme !
Aucun changement n'est intervenu dans la composition du bureau.

Les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année 2014.

Roland COGNARD, *Président*



Notez

1 FÉVRIER
Veillée jeux

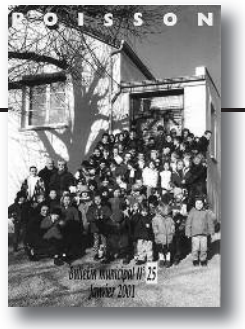
2 MARS
Loto

7 MARS
Don de sang

3 JUILLET
Don de sang

20 SEPTEMBRE
AG amicale sang

1 DÉCEMBRE
Don de sang



LA PERCHE BRIONNAISE - SOCIÉTÉ DE CHASSE



LA PERCHE BRIONNAISE

Notre bulletin fête cette année ses 30 ans. Pour notre part, cela fait la 14e fois (1996) que nous rédigeons quelques lignes pour celui-ci.

À l'heure où j'écris ces lignes, notre activité 2013, en plus de l'empoissonnement habituel, (truites, brochets, gardons, sandres) aura été constituée du déblaiement des vannes du Moulin de Guénard. Avec l'aide d'un tracteur, par 5 fois au cours de l'année, nous avons retiré des arbres entiers de ces vannes afin de réguler au mieux le niveau.

Cette année 2013 aura été également marquée, pour la 1re fois depuis longtemps, par la baisse de la vente des cartes. Une hausse financière importante décidée par nos instances nationales en est sans doute la raison.

Il faut noter qu'à Poisson, plusieurs jeunes sont adhérents de notre société alors que la moyenne d'âge est relativement élevée. La pérennité de notre association dépendra de leur investissement, notamment au sein des bureaux futurs.

Le Président et son bureau souhaitent à tous une bonne année 2014 et de nombreuses prises aux pêcheurs, habitants de Poisson.

Michel CHARVON,
Secrétaire



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle page se tourne avec un changement de bureau. Pour cause de maladie, Henri DUCAROUGE avait laissé sa place de Président lors de l'Assemblée Générale du 26 juillet 2013. Après un long combat il lui était devenu impossible d'assurer ses responsabilités. La société le remercie pour tout le travail accompli durant ces 12 années de présidence (2001 à 2013).

La SCCP est toujours adhérente au GIC pour la gestion du gros gibier (sanglier, chevreuil). La bête noire semble avoir déserté le territoire mais, plus inquiétant, nous avons trouvé des chevreuils malades sur le GIC. Il s'agit certainement de la douve (présence de larves au niveau du foie). Nous avons tous intérêt à bien gérer cette espèce afin qu'elle ne dégénère pas davantage.

Le petit gibier reste stable.

Quelques lièvres détalent alors que canards, bécasses et pigeons volent allègrement. Nous lâchons également des perdrix et des faisans. La société compte une vingtaine de chasseurs et la porte n'est pas fermée aux habitants de Poisson qui souhaiteraient pratiquer ce sport. Le nouveau bureau voté le 4 août 2013 est composé ainsi :

Président : **BRIVET Jean-Paul**
Vice Président : **DUCARRE Philippe**
Secrétaire : **DARRAS Marcel**
Trésorier : **SOLEYMIEUX Aimé**
Membres : **LORTON Christian, CARRE Gérald, SALES Alain.**

Bonne année à tous !

Jean-Paul BRIVET ,
Président





Voila trente ans cette année que les premières notes de musique résonnaient sous le préau de l'école donnant, sans le savoir à l'époque, naissance à notre association dont les statuts étaient déposés deux ans après à la Sous Préfecture. La dizaine d'amateurs de chant choral qui la composait se souvient encore du plaisir qu'ils ont eu à être les précurseurs de ce groupe qui a su traverser le temps (sachant prendre le bon et oublier le mauvais...) sans pour cela prendre trop de rides. Bien sur les cheveux blancs des choristes d'origine (il y en a encore quelques uns !) sont là pour rappeler l'ancienneté du groupe, mais la vitalité du chef Bernard Renaux et la fougue de plus jeunes chanteurs nous ayant rejoints ces dernières années font que *« le Chœur du Val d'Arconce »* fait encore partie des meilleurs groupes vocaux de la région, tant par la richesse de son répertoire que par la qualité de ses interprétations.

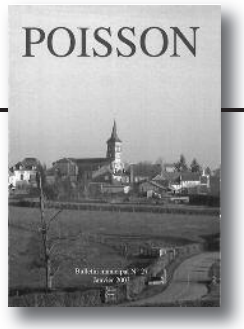
Le deuxième chœur de notre association est lui composé exclusivement de voix masculines. Issus de nombreux villages de notre territoire, appartenant ou non à d'autres chorales, les hommes qui composent ce groupe **« Le Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais »**, travaillent maintenant depuis deux ans sous la direction de Philippe de Berne.

En 2013 nos deux Chœurs ont participé à différents concerts dans la région et au-delà, portant haut et loin les couleurs de Poisson et du Charolais-Brionnais. La participation à un concert en Anjou, organisé par nos parrains *« les Gitans de la Tourlandry »* ayant été un grand moment pour nos choristes.

Durant cette période hivernale, nous avons fait le choix de ne plus participer à aucun concert afin de préparer activement un nouveau répertoire pour chacun des groupes et d'être prêts pour une nouvelle saison dont le temps fort sera le *« 29e Avril de Poisson »* qui aura lieu le 26 avril 2014. Nous aurons le plaisir d'y accueillir pour la première fois le célèbre groupe de Jazz Manouche *« Boruto family »* qui assurera la partie musicale de cette soirée à ne manquer sous aucun prétexte.
Des réservations prioritaires seront proposées aux habitants de Poisson début mars.

Il parait que : ***« La musique adoucit les moeurs »*** alors que 2014 soit l'année de toutes les musiques pour vous et vos proches et pourquoi pas celle au cours de laquelle vous ferez le pas pour venir rejoindre l'un de nos deux groupes.

Nous vous attendons...



ASSOCIATION ÉDUCATIVE DE POISSON

En 2012-2013, 103 Adhérents dont 52 (plus de seize ans) et 51 (moins de 16 ans).

UNE PRÉOCCUPATION

Pérenniser les activités existantes et innover en organisant de nouvelles animations, tels sont les objectifs des responsables de l'AEP dans un contexte de chute des effectifs de l'école qui les préoccupe...
Les activités périscolaires constituent le domaine d'intervention de prédilection de l'AEP, une de ses principales raisons d'être. Certaines d'entre elles ont été remises en cause à la dernière rentrée scolaire non par manque d'animatrices mais faute d'inscriptions. Cela s'est aussi ressenti pour **le Centre de Loisirs,** ouvert seulement pendant deux semaines en juillet dernier.



Animé par Cécile FURTIN, directrice, employée communale avec Elsa PLOQUET et Mélissa GUERZEDER, il a pourtant offert aux 26 jeunes vacanciers un programme d'activités très variées : Safariland, Acro-Bath, Centre Nautique, Mini-camp, Atelier Cuisine à la Maison du Charolais, initiation poterie, vannerie, échecs...

DES ANIMATIONS EN 2013-2014



Depuis la rentrée, chaque Mardi, en fin d'après-midi, c'est sport avec Caroline et Réginald CHARME, parents d'élèves bénévoles qui proposent aux 12 enfants présents du tennis, des sports collectifs comme le Tor-Ball mais aussi des disciplines du cirque...

Dans la foulée, Alban FODERA, animateur rémunéré de Brionnais-Découvertes fait vivre les Activités Physiques d'Entretien UFOLEP qui regroupent cette année 23 participant(e)s à la salle communale pour la pratique de la Gym douce, de la Gym tonique et du step.



Si pour le **Vide-Grenier** perturbé par la pluie le nombre d'exposants a beaucoup diminué, ceux qui avaient déballé leurs objets ont fait de bonnes affaires et les entrecôtes charolaises préparées par un parent d'élève bénévole et surtout chef cuisinier Laurent LARONZE ont sauvé la mise.

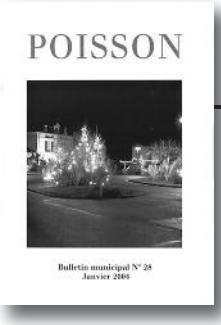
Les récentes manifestations organisées en commun avec le Restaurant scolaire ont renoué avec le succès c'est le cas pour le **Concours de manille**.

Quant à la **Soirée Pot au feu**, pour une première, c'est une réussite, avec un succulent choix de viande charolaise préparée par Laurent, encore lui, qu'il convient ici de féliciter. Rendez-vous en Novembre 2014 avec le Beaujolais nouveau. Un grand merci à celles et ceux qui, par leur présence active, assurent le bon fonctionnement de notre association.

Meilleurs voeux associatifs à chacune et chacun d'entre vous !

Jean-Claude BASSET, *Président*

COMITE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN CHAROLAIS-BRIONNAIS



Triste année... pour les défenseurs de l'environnement.

ECOTAXE : QUEL GÂCHIS !

Voilà un impôt intelligent démantelé faute de dialogue et de réflexion sur sa mise en œuvre.
Il s'agissait essentiellement de taxer les poids lourds qui traversent la France et affecter cette manne à l'amélioration de nos routes et de nos voies ferrées.
Las, aucun gouvernement depuis 2007 n'a songé à éviter cet impôt aux petites entreprises qui effectuent des déplacements locaux indispensables à leur survie.

IMPLANTATION D'UNE USINE À PARAY-LE-MONIAL

en zone agricole, à proximité d'habitations et de l'établissement « Les Papillons Blancs » : nous restons vigilants mais ce projet semble aussi fantôme que les sociétés annoncées dont on ne trouve trace nulle part.

UN TEMPS DE COCHON

La filière de l'élevage intensif de porcs est en crise : fermeture d'exploitations, d'abattoirs et malgré tout c'est la course en avant.
Un projet de loi permettant l'installation de 2000 porcs sans le droit de regard qu'offre une enquête publique à la population. Imaginez qu'un industriel s'implante à côté de chez vous et voilà 2000 cochons, plus peut-être les 2000 cochons de son fils et les 2000 de son père à la porte de chez nous sur simple déclaration à la préfecture !!
Aucune voix ne s'oppose, les écologistes sont bien au chaud dans les fauteuils ministériels qui les ont rendus muets.

Une utopie pour 2014 :
- soyons « éco-vigilants » !!!

Le CPECB souhaite à chacun d'être simplement heureux cette nouvelle année !!

Mais le plus important...

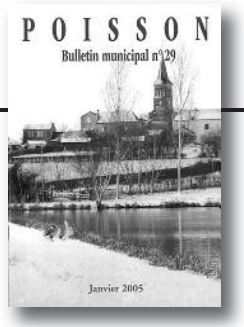
Quelques précisions sur le tri des déchets :

- **les emballages :** ne pas les emboîter les uns dans les autres et ne pas les regrouper dans des sacs (surcroît de travail et de rebut)
- **les journaux** doivent être débarrassés de leurs films plastiques
- **le verre :** éliminer bouchons et couvercles

Le respect de ces consignes de tri nous permet de diminuer fortement le coût de revient du recyclage des déchets. Bien-sûr, nous sommes à l'écoute de Tous.



Association loi 1901
Chez M. DUCZMAN Patrick
Sermaize du haut, POISSON
Tel : 03 85 81 45 17



PAROISSE DU SACRÉ CŒUR EN VAL D'OR

BAPTÊMES

- Le 30 mars de **Mathilde Aupècle**, à la Basilique de Paray-le-Monial
- Le 13 juillet de **Inès Flèche Motelet**, fille de Hervé Flèche et de Marie Motelet
- Le 13 juillet de **Nicolas Mazeaud**, fils de Jean-Nicolas Mazeaud et de Isabelle Rivera

MARIAGES

- Le 13 juillet de **Hervé Flèche et de Marie Motelet**

FUNÉRAILLES

- Le 23 février : **Liliane Alévêque**, 62 ans
- Le 02 mars : **Eric Farizy**, 79 ans
- Le 28 juin : **Romain Borde**, 32 ans
- Le 16 août : **Henri Larue**, 80 ans
- Le 27 août : **Marguerite Ducarre**, des Loges, 80 ans
- Le 31 août : **Hervé Guyot de Caila**, 62 ans
- Le 17 septembre : **Henri Ducarouge**, 69 ans

PROFESSIONS DE FOI

- le 26 mai : **Loïs Brivet, Emma Fuyet, Bastien Holtzinger, Maximilien Ducarouge, Anaïs Mendonça, Roberto Miguel, Lisa Polette.**

CATÉCHÈSE

Pour l'année 2013-2014, deux équipes se retrouvent à la sacristie de 10h à 11h15 pour les CE2 et un samedi sur deux pour les 6e. le 1er décembre et pour la 1re fois à Poisson a été célébrée une messe des familles pour la catéchèse. Les enfants et leurs parents ont répondu présents. Une première démarche encourageante. Deux autres messes des familles sont programmées pour 2014 : le 15 février et le 1er juin, également jour de la profession de foi.

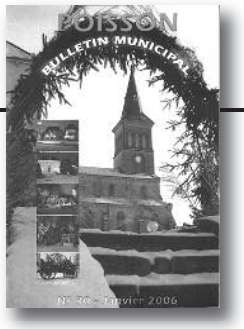
RENCONTRE AVEC LE CLERGÉ :

Le 8 novembre, une rencontre avec les Pères Godefroy de Suremain (nouveau curé de la paroisse du Sacré-Cœur) et Grégoire Drouot a rassemblé 42 personnes. Après le temps de présentation, les questions, les réponses, les idées ont fusé. Puis les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

Pour 2014, la communauté vous souhaite à tous une année pleine de douceurs, de joies, de courage, d'énergie, d'entraide etc, etc...

L'équipe paroissiale





LES GRANDES LOIS SCOLAIRES

En 1881 et 1882 furent promulguées les lois scolaires de Jules FERRY, Ministre de l'Instruction publique de la IIIème République. Ces lois organiques *« destinées à vivre avec le pays »* instituent **la gratuité, l'obligation** pour les garçons ou filles de 6 à 13 ans de fréquenter l'école, et la **laïcité** de l'instruction primaire publique.



Ces lois ont pour corollaires la **laïcisation** des lieux et des programmes scolaires, le remplacement de l'instruction religieuse par l'instruction morale et civique, en tête des matières à enseigner et la vacance des écoles un jour par semaine pour permettre aux enfants de suivre un enseignement religieux, en dehors de l'enceinte scolaire. Les dispositions donnant aux ministres du culte un droit d'inspection, de surveillance, de direction dans les écoles primaires sont abrogées.

LES ENSEIGNANT(E)S SE SUCCÈDENT

À cette même période, en 1881, **l'école de garçons de Poisson comptait plus de 80 inscrits**, un poste de maître-adjoint était nécessaire, **Charles DESCHAMPS**, alors âgé de 16 ans et titulaire du Certificat d'études, prit cette fonction en attendant la création officielle d'un poste, qui fut occupé d'abord par **M. Augustin DEBRAND**, début 1884, puis par **M. François DUBOIS** né en 1866 à Cortevaix, jusqu'en 1891. À l'école privée, **Dame GUILLOU**, soeur Ephrem en religion, née en 1844 à Trivy fut nommée le 18 octobre 1883.

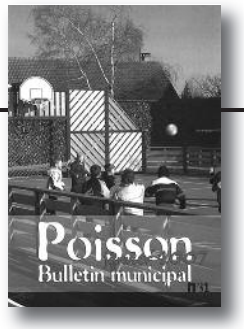
En 1884, une commission scolaire est instaurée au sein du Conseil Municipal.

En 1888, avis est donné par le Conseil Municipal sur le nombre, la nature et le siège des écoles primaires publiques. En 1890, un projet de restauration de l'école de garçons est étudié.
Nommé en Juillet 1891, **M. Antoine MECHIN**, instituteur stagiaire, titulaire du Brevet élémentaire, succéda à M. DUBOIS. Né à Charolles en 1868, il venait de St Bonnet de Joux et partit pour Epinac en 1893.

M. Joseph-Claude GUY, né à Bligny les Beaune en Côte d'Or en 1875, ayant fait ses études au Collège d'Autun où il obtint le Brevet élémentaire, fut nommé instituteur stagiaire à Poisson le 16 septembre 1893 où il restera jusqu'en 1896.

La commune ayant décidé en 1891 la construction d'un bâtiment neuf, les plans et devis de la maison d'école sont approuvés en 1892. **La rentrée de 1895 put se faire dans de nouveaux locaux, où se trouve l'école actuelle**. La même année, l'ancien bâtiment d'école situé au bourg fut vendu.





ÉCOLES, ENSEIGNANT(E)S ET MUNICIPALITÉ DE POISSON

2ème Partie 1880-1940

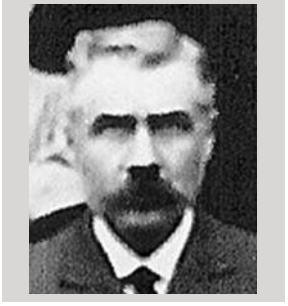
À cette date arriva **M. Alexandre REMY** né à St Ambreuil en 1875, normalien à Mâcon de la promotion 1892-1895, il quitta Poisson en novembre 1896.

M. Jean GOLARD, né à Igornay en Février 1864, normalien à Mâcon de la promotion 1882-1885, entre d'abord comme employé dans une maison de commerce à Paris. Il rejoint l'enseignement comme instituteur stagiaire à Digoin en 1892, à Gueugnon en 1895, à Epinac (La Garenne) la même année, à Poisson en 1896. Il partira au Creusot l'année suivante, puis à Châlon. Il est titularisé à Ozenay en 1911 où il fait valoir ses droits à la retraite en 1925 et se retire à Givry.

M. Electa VERNET né en 1878 à Fleury les Faverney en Haute Saône, normalien à Besançon de la promotion 1894-1897, où il obtint le Brevet Supérieur, fut nommé à Poisson en tant que stagiaire le 21 novembre 1897. Il quittera ses fonctions dans notre village en mars 1898.

M. Victor DUSSAUGE, né à Saint-Point en 1876 prit son poste d'adjoint le 14 mars 1898 et partira pour Gibles en octobre 1901.

M. Louis BODET, né à Briant en 1858, collègue du précédent, fut nommé le 21 avril 1898. Ils franchiront ensemble le XXème siècle dans notre commune. Pendant sa carrière, celui-là obtint la mention honorable délivrée par la Société pour l'Instruction élémentaire, la médaille de bronze de cette même société et la croix du Mérite agricole. Il sera nommé au Collège de Charolles en 1901.



M. Claude BONNOT né à Lalheue, près de Sennecey le Grand, en 1861 lui succéda comme titulaire à la même date et fit une longue carrière d'instituteur-secrétaire de mairie, 19 ans dans notre commune. Non mobilisable en 1914, en raison de son âge, il quitta Poisson en 1920. Il obtint les mêmes distinctions que son prédécesseur dans son parcours professionnel.

M. Antoine CLEMENT, né à Cluny en 1884, âgé de 18 ans fit un court séjour à Poisson en tant que stagiaire intérimaire entre le 1er janvier et le 15 aôut 1902.

M. Firmin PULVERIC, né à Monistrol d'Allier en 1886 fut nommé stagiaire le 1er janvier 1902.

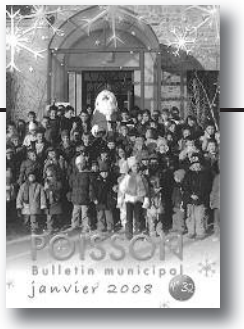
La même année, le Préfet demanda la laïcisation de l'école de filles de Poisson et la municipalité rétorqua : ***« Depuis douze ans, la commune a construit alternativement une église, une maison d'école, deux ponts sur l'Arconce, un bureau de poste et par suite de ces dépenses, ses charges se sont accrues considérablement, vouloir construire sans répit, c'est obérer indéfiniment les finances communales et s'aliéner bénévolement le bon esprit de la population ».***

Ce faisant, le conseil réuni en juin, à 6h du matin, sans doute en raison de la fenaison, décida de repousser jusqu'à l'extrême limite cette demande officielle, le temps de se procurer les ressources nécessaires...

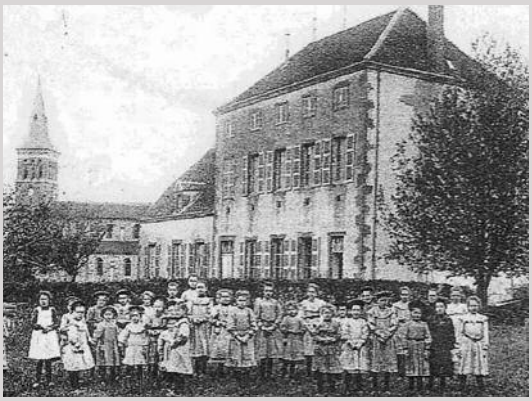
En 1893, au moment même de la construction de la nouvelle école, le conseil municipal appuyé par le parti clérical local (Ernest DUCROUX, propriétaire à Martigny étant Maire à l'époque) décida la construction d'une nouvelle église sur un terrain acquis par la commune, Le nouvel édifice fut achevé en 1897. l'ancienne église romane située à l'emplacement de la poste actuelle fut désaffectée et détruite en 1900.

En 1902, une proposition de construction d'une maison d'école de filles est repoussée par 7 voix contre 1.

En 1903, la construction de l'école publique de filles fut à nouveau reportée, mais en 1904, la commune fut mise en demeure par le Préfet de trouver dans un délai de deux mois un architecte et un emplacement pour cette réalisation.



2ème Partie 1880-1940





L'école privée, actuelle salle communale



L'école Publique de Filles

En 1907, la création d'un fonds nécessaire à l'organisation d'une société scolaire avec section postscolaire ne fut pas acceptée.
Les travaux de construction de l'École Publique de Filles commencèrent en 1908 et l'école put ouvrir en 1910.

Cet épisode se situe dans le contexte national de la loi de 1905, relative à la séparation de l'Église et de l'État. Le décret concernant les inventaires appliquant le passage de l'église paroissiale sous la tutelle de la mairie, et donc le récolement, la vérification de l'inventaire de leur contenu, dévolu aux associations cultuelles, donna lieu à des troubles dans notre commune.

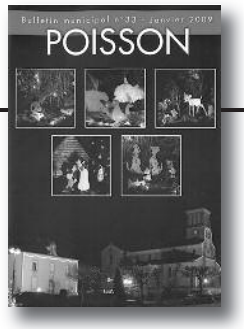
L'ouverture de cette nouvelle école provoqua une crispation au niveau du village, peut-être même une polémique, en effet les Soeurs qui assuraient l'enseignement à l'école privée partirent à la fin de l'année scolaire 1909...

Des travaux de réparation du préau de l'école de garçons furent entrepris la même année ainsi qu'une acquisition de mobilier scolaire.

À la rentrée scolaire de septembre 1910, **Mlle Thérèse Claire MOINE** née en 1887 à Paris, ayant obtenu son brevet supérieur en 1906, fut nommée titulaire du poste de la **nouvelle école de filles**. L'effectif de la classe unique se montait alors à **48 filles** de 7 à 12 ou 13 ans.

Le parti clérical local composé essentiellement des gros propriétaires terriens de la commune loua alors le bâtiment affecté à l'école privée de filles et rouvrit celle-ci après quelques travaux d'entretien.

Ainsi, à la rentrée 1911, **24 filles** (la moitié de l'effectif), quittèrent l'école publique de filles pour fréquenter en face l'école « libre » de filles.



ÉCOLES, ENSEIGNANT(E)S ET MUNICIPALITÉ DE POISSON

2ème Partie 1880-1940



Mlle Marie BROC, née à Sanvignes en 1895, élève de l'École normale de Mâcon de 1913 à 1916, venant de La Motte St Jean, fut nommée stagiaire à l'école primaire de filles le 1er octobre 1916 et titularisée en 1917. Elle continua ses études en même temps qu'elle assura sa classe, passa son Baccalauréat et quitta Poisson en 1921 avec un congé pour aller en Angleterre préparer une licence d'anglais.

Pendant la guerre de 1914-18, plusieurs familles originaires du nord de la France ou des zones de combats, vinrent se réfugier à Poisson, leurs enfants furent scolarisés à l'école publique.

On note sur le registre matricule de l'époque les inscriptions de Robert et René CASSARIN dont le père Jean-Michel était en captivité en Allemagne, ils sont repartis dans l'Aisne en 1919, celles de Marie, Lucienne, Reynal et Irène EUSTACHE dont la maman Julie, née AMBOLLET, est mentionnée *« émigrée à Poisson en octobre 1915 »*, ils sont rentrés dans la Marne en 1920. Albert SOEN, quant à lui, est arrivé à Poisson en janvier 1918, fils de Léonard et Julie née VANDENBERGHE, il est rentré chez lui en Belgique en 1919.

Venant de Sarry, **M. Antoine POYET**, né en 1876 à Moinat dans la Loire, normalien à Montbrison de 1892 à 1895 obtint son brevet supérieur en 1895 et fut nommé à Poisson en qualité de titulaire le 1er janvier 1920, il sera rejoint par sa fille, **Marie-Françoise** née à Montceaux l'Etoile en 1899, **première institutrice nommée à l'école élémentaire de garçons** de Poisson.

Elle fut normalienne à Mâcon de 1915 à 1918 où elle obtint son brevet supérieur et resta à son poste du 1er octobre 1920 à juillet 1925 pour se rendre à Marcigny. M. POYET prit sa retraite en 1930, laissant le souvenir d'un enseignant plutôt sévère...

Mlle Jeanne VALIAU, née à Auxy en 1892, élève de l'École normale de Mâcon de 1908 à 1911 où elle obtint son brevet supérieur arriva de Curgy le 1er Octobre 1922 en tant que titulaire à l'école primaire de filles et partit pour La Grande Verrière en juillet 1923.

En 1922, une commission municipale scolaire est constituée. Elle donne un avis concernant la fixation des vacances scolaires (6 jours), 5 jours après Noël et 1 jour à l'occasion de la fête patronale du mois de Juin sont attribués.



Mme Francine HUSSON, née PERNETTE en 1888 à Lugny lès Charolles, titulaire du Brevet élémentaire entama une longue carrière à l'école publique de filles de Poisson le 1er octobre 1923.

> *« émigrée à Poisson en octobre 1915 »*

Elle marqua la mémoire de ses anciennes grandes élèves dans les années 1935, Mmes Eugénie PHILIBERT, qui nous a fait part de quelques souvenirs, Alice COGNARD, Marguerite DUCARRE, Michelle GATEAU, Georgette MURARD...
Celles-ci étaient en charge du nettoyage et du chauffage de la classe, pour ce faire, elles cassaient le bois dans le bûcher, chargeaient le poêle et le *« décendraient »* chaque matin.
Elles rendaient aussi des services à la *« Mère PERNETTE »* qui habitait dans le logement au dessus de l'école avec sa fille et son gendre Albert. Mécanicien, il tenait un atelier de vente et de réparation de bicyclettes situé en bordure de route, dans le pré de M. Mamessier qui existait alors à côté de l'école.

Les grandes filles montaient le bois à l'étage, et, une fois, toutes les bûches roulèrent dans l'escalier dans un bruit de tonnerre qui déclencha des cris et un fou-rire général.
Une expérience de sciences fut tentée clandestinement par les mêmes chipies, aux alentours d'un 1er mai, elles trempèrent délicatement un brin de muguet dans chacun des encriers de la maîtresse, comme par magie, les clochettes se teintèrent de rouge, de bleu et de noir. La réussite patente de l'expérience fut néanmoins suivie de quelques remontrances...

Cela n'empêcha pas les grandes d'obtenir leur certificat d'études, en récompense Eugénie eut un vélo neuf et Alice se contenta d'un vélo d'occasion...

Mme HUSSON resta en poste à Poisson pendant une grande partie de la guerre jusqu'à sa retraite en 1944.
En 1924, bien que le conseil municipal fasse remarquer que la réunion de 25 enfants dans une classe unique présenterait de grands inconvénients, en raison de la diminution des effectifs liée au déficit des naissances de la guerre (6 élèves seulement à l'école publique de filles), **la fusion des deux écoles publiques communales en une école mixte à deux classes** fut effectuée avec **suppression du poste de maître-adjoint à l'école de filles**. Ceci explique le départ de **Mlle POYET**.

En 1925, **Mlle MONNIER**, enseignante à l'école privée épousa le maire de Poisson, M. François-Victor RAY. Dans les années trente, **Mlle Marguerite RECURAT** enseigna à l'école privée avec **Mlle REYNAL** pour adjointe. Celle-ci s'est retirée à Paray le Monial.





« comme par magie, les clochettes se teintèrent de rouge, de bleu et de noir

En 1926, le nombre de membres est insuffisant pour constituer une Caisse des Écoles.

Le 20 juillet de la même année, le père de Mme HUSSON, Claudius PERNETTE, Instituteur retraité, né en 1896 à St Laurent d'Andenay, décède dans sa maison des Garants.
A la retraite de M. POYET, **Mlle MARGERIT** fut nommée institutrice intérimaire le 1er janvier 1930.

M. **Lucien CHAUMETON**, est né en novembre 1908 à Chamilly (canton de Chagny) où ses parents étaient petits propriétaires-vignerons. Normalien à Mâcon de 1924 à 1927, à son retour du service militaire d'où il sort avec le grade de sous-Lieutenant, il fut d'abord nommé à Maltat de 1927 à 1929, puis comme titulaire à titre provisoire le **1er avril 1930 à Poisson**, (ce n'en était pas un).

Il partit pour Chagny à la fin de cette année-là. Il prit ensuite son poste à La Chapelle sous Uchon où il restera jusqu'en 1959 avant d'être nommé Directeur de l'école de garçons de Mesvres.

Entre temps, il fut mobilisé en 1939 avec le grade de Lieutenant, au 227ème Régiment d'Infanterie. Pendant la campagne de 1940, sa conduite au feu lui vaut une blessure et une citation qui comporte l'attribution de la Croix de Guerre. Fait prisonnier, il est dirigé sur l'Oflag XVII, au nord de l'Autriche. Malade, il est rapatrié le 13 mai 1945. Il sera réformé par la suite, mais blessure, captivité, le laissent très diminué et le contraignent à prendre un congé de longue durée qui met un point final à sa carrière d'enseignant en 1963.



ÉCOLES, ENSEIGNANT(E)S ET MUNICIPALITÉ DE POISSON

2ème Partie 1880-1940

On se doit d'évoquer ici la mémoire d'**Henri TRONCY** né en 1920, dont les parents Claude et Louise étaient cultivateurs à La Bruyère. Elève-maître à l'École Normale de Mâcon, il est décédé le 21 février 1938 des suites de maladie à l'âge de 18 ans. Sa sépulture est au cimetière de Poisson. Sa tombe est ornée d'une colonne tronquée qui évoque sa mort prématurée.





M. Eugène LARUE est né à Chenay le Châtel en 1906, où ses parents étaient métayers. Titulaire du Brevet supérieur obtenu à l'École Professionnelle de Châlon, il devient normalien à Mâcon de 1922 à 1925. Il occupe son premier poste de 1925 à 1926 à St Didier en Brionnais, il est ensuite nommé à Chauffailles de mai à septembre 1927, puis à l'Hôpital le Mercier de 1927 à 1928, à St Aubin sur Loire de 1928 à 1930 avant de rejoindre Poisson comme titulaire en octobre de la même année.

Secrétaire de mairie depuis 1927, il est recruté à son arrivée à Poisson par le Maire de l'époque M. RAY et assumera cette fonction jusqu'à sa retraite en 1964. Cela lui vaudra la Médaille d'Honneur Communale (argent).
Mobilisé le 23 août 1939, à 33 ans, il est lieutenant au 418e Régiment de Pionniers, corps de troupes de l'Infanterie composé d'hommes âgés faiblement armés affectés aux secteurs fortifiés. Il est cité à l'ordre du Régiment le jour-même de l'appel de Londres du Général de Gaulle comme : *« Officier consciencieux, calme et courageux, le 18 Juin 1940, à Belfort, a tenu avec sa section une position d'intervalle contre un ennemi supérieur en nombre et en matériel. Encerclé, a été fait prisonnier après la chute des forts voisins »*. La croix de guerre avec étoile de bronze lui est attribuée à cette occasion.
Il restera en captivité dans un grand camp regroupant 2 000 Officiers français, à Munster en Westphalie à l'Oflag VI/ D - Bloc C - Chambre 30 avec le matricule 3119 jusqu'au 22 avril 1945. Il reprendra son poste d'enseignant et de secrétaire de mairie le 17 juin 1945.

C'est pendant cette période, au contact de professeurs agrégés d'Histoire dont Ms HENRI et BRUNSWIG que M. LARUE, utilisant ses loisirs forcés a pu compléter sa culture historique, il a trouvé de nouvelles pistes de recherches pour continuer la rédaction de ses *« Notes sur la commune de Poisson »* commencées dans les années trente et achevées en 1966. Ces précieuses notes d'histoire locale n'ont malheureusement pas encore été éditées...

Il a eu la douleur de perdre son épouse Françoise en septembre 1962. Après avoir fait valoir ses droits à la retraite qu'il a prise en 1964, M. LARUE s'est retiré chez son fils Lucien, jeune marié au Grand-Bois avant de rejoindre leur maison actuelle aux Garants en 1967. où il s'est beaucoup occupé de Nadia, sa petite fille handicapée. Il est décédé en 1983. Chevalier des Palmes Académiques en 1951, sa longue carrière d'Instituteur-Secrétaire de Mairie dans notre village a été aussi marquée en 1952 par la création de l'Association Educative des Parents d'élèves, anciens élèves et amis des écoles publiques de Poisson, dont il était le Secrétaire.

Dès sa création, cette association a été affiliée à la Ligue de l'Enseignement par l'intermédiaire de la Fédération des Oeuvres Laïques de Saône et Loire. Son historique a été fait dans le Bulletin Municipal N°27 (Janvier 2003).



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914-1918

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale et de la grande collecte organisée à cette occasion, la commission chargée de réaliser le Bulletin Municipal fait appel aux habitants de Poisson.



Vous conservez peut-être dans votre grenier ou au fond d'un placard des documents concernant la période 1914-1918.

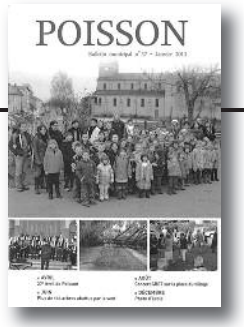
Afin de compléter des recherches déjà effectuées sur notre commune, nous collectons photographies anciennes, cartes postales, correspondances (lettres du Front...), récits de guerre, objets confectionnés dans les tranchées ou tout document témoignant de la vie quotidienne datant de cette période...

Ces documents qui ont sans doute une valeur sentimentale et émotionnelle pour vous, constituent un véritable trésor qu'il convient de préserver, de partager et de transmettre pour enrichir la mémoire collective.

Nous vous invitons à déposer ces documents en Mairie afin qu'ils puissent être répertoriés, numérisés et vous soient restitués dès cette opération réalisée.

Selon son importance, cette collecte pourra faire l'objet d'une parution sous la forme d'une plaquette et éventuellement d'une exposition.

Merci de votre coopération !



FLASH INFO

RECENSEMENT MILITAIRE : APPEL PRÉPARATION DÉFENSE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2014 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents dès la date de leur anniversaire échue.

TARIFS EN EUROS POUR LA LOCATION SALLE 2014

Réservation : à la mairie **avec dépôt obligatoire du chèque caution de 150 €**

TYPE DE MANIFESTATION	COMMUNE	EXTÉRIEUR
A.G. et réunions	Gratuit moyennant nettoyage	118 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	108 €	283 €
Mariage réunion de famille	124 €	237 €
Vin d'honneur	57 €	118 €
Location pour décès	31 €	41 €
Vente au déballage	310 €	310 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé

Prix vaisselle : Forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 15 € et Extérieur : 35 €

Remise des clés :

Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - ***une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie***. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).

Pour les manifestations associatives ou privées, les clés sont remises le vendredi matin à 11 h à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

DÉCHETTERIE DE PARAY LE MONIAL

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 (de 13 h 30 à 17 h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).

Ouverte le dimanche de 9 h à 12 h. **Fermée le mardi et les jours fériés.** Se munir impérativement d'une vignette disponible en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial au 03 85 81 94 58.

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE DE POISSON Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81 Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr		**AGENCE POSTALE DE POISSON** Tél. 03 85 81 15 80 Courriel : ap.poisson@laposte.fr	
Jours d'ouverture	Horaires	Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée	Lundi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 10 h à 12 h	Mardi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 10 h à 12 h	Mercredi	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 15 h à 19 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Vendredi	de 15 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
1er et 3e samedis du mois	de 10 h à 12 h	1er et 3e samedis du mois	de 9 h à 12 h

SOCIAL

Mme Catherine PATAIN, assistante sociale, assure, dans la mesure de son possible, une permanence à la mairie le troisième jeudi de chaque mois de 15 h à 17 h.

CALENDRIER DES FÊTES 2014

JANVIER

09	Tirage des Rois	*Club des Aînés*
12	Loto	*ESPAC à Vendenesse-les-Charolles*

FÉVRIER

01	Veillée jeux	*Comité des fêtes et donneurs de sang*
13	Assemblée Générale	*Club des Aînés*
15	Assemblée Générale	*AEP*
25	Concours manille	*Club des Aînés*

MARS

02	Loto	*Donneurs de sang*
04	Carnaval	*AEP*
07	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
15	Assemblée Générale	*CPECB*
21	Sortie patinoire	*AEP*
29	Soirée des Parents	*Restaurant scolaire + AEP*

AVRIL

26	Avril de Poisson	*Ass Musicale du Charolais-Brionais*

JUIN

01	Communions	*Paroisse*
09	Randonnée Pédestre	*Comité des fêtes et Associations*
15	Intervillage à Volesvres	*Comité des fêtes*
28	Fête de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*

JUILLET

03	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
05/06	Vélorican	*AEP + Restaurant scolaire*
13	Concours de Pétanque	*ESPAC à Charolles*
26	Fête Patronale	*Comité des fêtes*

AOÛT

26	Concours de Manille	*Club des Aînés*

SEPTEMBRE

14	Vide Greniers	*AEP + coopérative*
20	Assemblée Générale	*Amicale pour le don de sang bénévole*

OCTOBRE

18	Repas des Anciens	*CIAS*
18	Repas "entre amis"	*ESPAC à Poisson*

NOVEMBRE

11	Concours de Manille	*AEP + Restaurant scolaire*
20	Pot-au-feu	*AEP + Restaurant scolaire*

DÉCEMBRE

01	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
08	Illuminations, Marché de Noël Vente de sapins	*Comité des fêtes + École*
11	Repas de Noël	*Club des Aînés*
19	Noël de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*

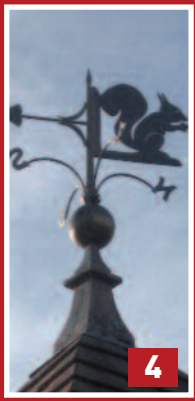
Où est-ce ?

Retrouvez les réponses dans la prochaine parution municipale !















Aux quatre vents
Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est bien le vent !

Au fait, où se trouvent ces demoiselles qui ornent des toits de notre village, à leur fait bien-sûr... Parfois grinçantes, souvent seules, mais aussi en doublette et même davantage, elles ne perdent pas le Nord...



























NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON